

leur faciliter l'examen des pouvoirs de dépenser sollicités dans la Partie III du budget des dépenses.

Si je puis, conformément aux dispositions du paragraphe 81(6) du Règlement, je voudrais proposer:

Que les prévisions du budget des dépenses principal pour l'exercice se terminant le 31 mars 1990, qui a été déposé aujourd'hui, soient renvoyées aux divers comités permanents de la Chambre comme il suit:

La répartition des prévisions entre les comités est longue et détaillée. Si la Chambre n'y voit pas d'inconvénient, je demande que la liste soit imprimée dans le *hansard* sans être lue.

M. le vice-président: La Chambre a entendu la proposition du président du Conseil du Trésor (M. de Cotret). Y consent-elle?

Des voix: D'accord.

[*Note de l'éditeur: La liste suit:*]

Au Comité permanent des affaires autochtones

Affaires indiennes et développement du Nord, crédits 1, 5, 10, 15, L20 et L25

Au Comité permanent de l'agriculture

Agriculture, crédits 1, 2, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40 et 45

Au Comité permanent des communications, de la culture, de la citoyenneté et du multiculturalisme

Communications, crédits 1, 2, 5, 10, 15, L20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65, 70, 75 et 80

Secrétariat d'État, crédits 1, 5, 15, 20, 30 et 35

Au Comité permanent de la consommation et des corporations et de l'administration gouvernementale

Consommation et corporations, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25 et 30

Finance, crédit 40

Gouverneur général, crédit 1

Industrie, Science et Technologie, crédits 95, 100 et 101

Parlement, crédit 1

Conseil privé, crédits 1, 5 et 30

Travaux publics, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 21, 25, 30, 35 et 40

Secrétariat d'État, crédits 10 et 25

Approvisionnement et Services, crédits 1 et 5

Conseil du Trésor, crédits 1, 3, 5, 10, 15, 20 et 25

Au Comité permanent des élections, des privilèges, de la procédure et des affaires émanant des députés

Conseil privé, crédit 10

Au Comité permanent de l'énergie, des mines et des ressources

Le budget des dépenses

Énergie, Mines et Ressources, crédits 1, 5, 10, L15, L20, 25, 30, 35, 40, 45, 50 et 55

Au Comité permanent de l'environnement

Environnement, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25 et 30

Au Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur

Affaires extérieures, crédits 1, 5, 10, L11, L12, 15, 20, 25, 30, L35, L40, 45, 50 et 55

Au Comité permanent des finances

Finance, crédits 1, L5, L10, 15, L20, 30 et 35

Revenu national, crédits 1, 5, 10 et 15

Conseil privé, crédit 20

Au Comité permanent des forêts et des pêches

Pêches et Océans, crédits 1, 5 et 10

Forêts (Ministère d'État), crédits 1, 5 et 10

Au Comité permanent des droits de la personne et de la condition des personnes handicapées

Justice, crédit 10

Au Comité permanent de la justice et du Solliciteur général

Justice, crédits 1, 5, 15, 20, 25, 30, 35, 40 et 45

Conseil privé, crédit 35

Solliciteur général, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35 et 40

Au Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration

Emploi et immigration, crédits 1, 5, 10, 15, 20 et 30

Travail, crédits 1, 5, 10 et 15

Au Comité permanent de la gestion et des services aux députés

Parlement, crédits 5 et 10

Au Comité permanent de la défense nationale et des affaires des anciens combattants

Défense nationale, crédits 1, 5, 10, 15 et 20

Anciens combattants, crédits 1, 5, 10, 15 et 20

Au Comité permanent de la santé et du bien-être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine

Emploi et immigration, crédits 25 et 35

Santé nationale et Bien-être social, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65 et 70

Au Comité permanent des comptes publics

Finance, crédit 25

Au Comité permanent de l'industrie, de la science et de la technologie et du développement régionale et du Nord

Agence de promotion économique du Canada atlantique, crédits 1, 5, L10 et 15

Affaires indiennes et Nord canadien, crédits 30, 35, 40, 45 et 50

Industrie, Science et Technologie, crédits 1, 2, 5, 10, L15, L20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65, 70, 75, 80, 85 et 90

Diversification de l'économie de l'Ouest, crédits 1 et 5

Au Comité permanent des transports

Conseil privé, crédit 25

Transports, crédits 1, 5, 10, 11, 15, 16, 20, 25, 30, 35, 40, 45, L50, 55, 60, 65, 70 et 75